



ORGANISME DE FORMATION

Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté

Mail : bourgognefranchecompteformation@sportadapte.fr

Téléphone : 07.86.10.14.44

Livret d'accueil des stagiaires

ORGANISME DE FORMATION
Ligue Bourgogne-Franche-Comté de
Sport Adapté

Mis à jour le 18/02/2026

Table des matières

I.	<i>Présentation de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté</i>	2
II.	<i>Facturation et prise en charge financière</i>	3
III.	<i>Situation géographique</i>	3
IV.	<i>Moyens logistiques et pédagogiques</i>	5
V.	<i>Organigramme de l'organisme de formation</i>	7
VI.	<i>Règlement intérieur</i>	8

I. Présentation de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté est une association, loi 1901, affiliée à la Fédération Française du Sport Adapté. Elle a pour mission de promouvoir le Sport Adapté sur les huit départements de la région.

L'organisme de formation de la Ligue Régionale de Sport Adapté a été créé en Mars 2025, il contribue au développement du sport pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.

Vous trouverez sur notre site les informations sur les prochaines formations mises en place. Ce programme est prévisionnel, il est susceptible d'évoluer ou d'être modifié.

II. Facturation et prise en charge financière

Toutes les formations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté ne sont pas éligibles à une prise en charge par un opérateur de compétences (OPCO).

FINANCEMENT PERSONNEL

Vous avez la possibilité de régler cette formation directement et de ne pas demander sa prise en charge par l'opérateur de compétence. Le candidat règle personnellement le montant de la formation selon des modalités énoncées dans le contrat de formation et les conditions générales de vente.

La facture sera envoyée par courrier électronique à l'adresse mentionnée dans votre inscription, au plus tard une semaine avant l'exécution de la formation. Elle sera réglable dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission.

FINANCEMENT PAR VOTRE ENTREPRISE

Vous avez également la possibilité de régler cette formation directement et de ne pas demander sa prise en charge par l'opérateur de compétence.

La facture sera envoyée par mail à l'adresse mentionnée dans votre inscription (employeur ou stagiaire), au plus tard une semaine avant l'exécution de la formation. Elle sera réglable dans un délai de 30 jours.

PRISES EN CHARGE FINANCIÈRES INDIVIDUELLES

Les partenaires sociaux de la branche du Sport ont défini les modalités de mise en œuvre d'une politique de financement sur les fonds conventionnels pour répondre aux besoins spécifiques des salariés de la branche, ainsi qu'aux dirigeants bénévoles.

Dans la branche sport, l'opérateur de compétence est l'AFDAS. Vous pourrez retrouver les informations concernant la prise en charge des formations de la branche sport via le site internet de l'AFDAS pour les salariés et bénévoles.

Pour demander le financement de votre formation à l'AFDAS, vous devrez vous munir de la convention de formation, d'un devis ainsi que de la fiche programme de la formation.

Vous pouvez demander un devis par courriel : bourgognefranchecompteformation@sportadapte.fr

À noter que votre Compte Personnel de Formation (CPF) ne vous permet pas de financer une formation à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté.

III. Situation géographique

L'information du lieu de formation sera communiquée aux stagiaires en amont de toute inscription grâce à la convocation en formation envoyée sur l'adresse mail du stagiaire au plus tôt 1 mois avant le début de la formation.

Comment se rendre à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté ?

- [Site de Besançon](#)

La Maison Régionale des Sports se trouve à l'adresse suivante : 3 avenue des Montboucons, 25 000 BESANÇON. Elle est accessible par différents moyens de transports :

- *TRAIN* – Gare Viotte (Besançon) à 7min en voiture, 14 min en bus et 29 min à pied
- *BUS* – Prendre la ligne L6 et L7 arrêt « pôle sportif » ou L3, L12, L20 « arrêt Temis »
- *VOITURE* – Par l'autoroute A36 : sortie n°4 Besançon centre. Suivre Besançon et entrer sur la voie rapide. Sortir à la sortie n°56 TEMIS, puis suivre TEMIS aux ronds-points et entrer sur la droite au pôle sportif des Montboucons, parking gratuit sur place
- *VÉLO* - rack à vélo disponible sur place.

PLAN D'ACCES :



Accueil

Parking et
accès PMR

Parking payant

La Maison des Sports et de l'E-sport est intégralement accessible aux personnes à mobilité réduite (Marquage au sol, WC, place de parking...) et les formations se déroulent au rez-de-chaussée.

Hébergements :

- Holiday Inn Express Dijon : Access Via, Rue de la Glaciere, Rue Jean Moulin, 21850 Saint-Apollinaire (03 80 46 70 30)
- Campanile Dijon Est - Saint Apollinaire : 1 Rue de la Fleuriée, 21850 Saint-Apollinaire (03 80 72 45 38)

IV. Moyens logistiques et pédagogiques

- Accessibilité à la salle de formation

Les formations en présentiel se déroulent dans des salles louées : salles de formation et de réunion. Tous ces lieux, accueils et salles de formation respectent les exigences de distanciation sociale et des barrières pour votre santé et votre sécurité collectives et individuelles. Ils sont également retenus car ils répondent aux exigences de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Ces personnes reçoivent en amont les informations nécessaires à leur accueil sur le lieu de formation par le référent handicap.

- Votre présence et assiduité

Vous devez être présent(e) aux horaires indiqués de la formation sur votre Convocation de formation ou convenus avec votre Formateur. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais, votre correspondant qui préviendra votre formateur.

Le contrôle de l'assiduité des apprenants est assuré par votre signature chaque demi-journée de la Feuille d'émargement. La signature de la Feuille d'émargement conditionne la réception immédiate le dernier jour de la formation, de votre Certificat de réalisation de la formation. Un relevé de connexion sur la plate-forme de classe virtuelle peut également être fourni au financeur de la formation à sa demande.

- Évaluation et satisfaction

En fin de formation en présentiel ou en distanciel, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie. Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre Formateur. Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du Formateur au regard des autres sessions réalisées.

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté fournit aux stagiaires les supports de formation ainsi que les documents pédagogiques de la formation. Ils sont transmis à tous les stagiaires dans la semaine suivant la formation via Wetransfer. Le support peut aussi être donné sous forme de clé USB pendant la formation. De plus, l'organisme de formation dispose d'une bibliothèque en ligne avec les supports pédagogiques des formations. Le stagiaire se verra attribué un accès au support pédagogique de sa formation uniquement. Le support pédagogique remis aux stagiaires est protégé au titre du droit d'auteur et ne doit pas être diffusé à des personnes non inscrites à la formation.

Les formations du Comité Régional Olympique et Sportif Bourgogne-Franche-Comté peuvent être dispensées de trois manières : en présentiel, en distanciel ou en format mixte (formation comprenant des temps en présentiel et en distanciel).

- Les différents formats de formation

PRESENTIEL :

Les formations sont organisées en présentiel, les horaires et lieux peuvent varier selon les thématiques et seront précisés sur la convocation en formation.

En cas de retard ou de difficulté, vous pouvez contacter l'Organisme de Formation de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté :

- Par courriel : bourgognefranchecompteformation@sportadapte.fr

- Par téléphone : 07 86 10 14 44

Le stagiaire doit se munir de son matériel de prise de notes. Si un autre matériel est nécessaire, il sera indiqué dans la convocation en formation.

L'organisme de formation ne prend pas en charge la gestion des repas et des hébergements, sauf indication spécifique.

DISTANCIEL :

Un ordinateur est impératif pour se connecter (pas de tablette ni de smartphone), ainsi qu'une bonne connexion internet, ce qui vous permettra de suivre la formation dans les meilleures conditions. Nous vous recommandons également d'utiliser les navigateurs web Safari ou Chrome pour l'utilisation de notre outil de visioconférence. A minima l'ordinateur devra être équipé d'un micro, et au mieux d'une caméra.

Les formations en distanciel sont accessibles via le logiciel TEAMS, cela nécessite son installation sur le poste de travail. Le lien de la visioconférence est envoyé aux stagiaires au plus tard une semaine avant le début de la formation.

En cas de retard ou de difficulté de connexion, vous pouvez contacter l'Organisme de Formation de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté :

- Par courriel : bourgognefranchecompteformation@sportadapte.fr

- Par téléphone : 07 86 10 14 44

- Stagiaire en situation de handicap :

Si vous êtes en situation de handicap et que vous vous souhaitez vous inscrire à nos formations, nous vous remercions de contacter le référent handicap de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Sport Adapté:

Kenza DUDRAGNE

Mail : kenza.dudragne@sportadapte.fr

Tèl : 07 86 10 14 44

Nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.